



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 23 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-trois novembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : PRESENTS : MMES ARMENGAUD - VALERO - MM AYRAL - COLOMBIER - GALZIN - MOLIERES - VIALA D. - VERNHES - MMES CENDRES (Suppléante) - FADDI - FRASSIN - KAZIMIERCZAK - MM ALBERT - BARBERA - BAZART - BOUTIE - CRIQUET - CURETTI - DAGUZAN - GARDELLE - GAYRAUD - JULIE (Suppléant) - MAZARS - MONTAGNE - MOULET - NUNES - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD - THOMAS - VANDENDRIESSCHE.

M. Mathieu FAU et M. Alain BERTHON ont donné procuration à M. Thierry BARDOU.
Mme Laurence BONNASSIEUX a donné procuration à M. Thierry DAGUZAN.

N° 2021/95

Objet : Administration : Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout - désignation d'un délégué suppléant

Vu la délibération n°2020/46 du 23 juillet 2020 relative à la désignation des représentants au Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout,

Vu la délibération n°2021/56 du 1^{er} juin 2021 relative à la désignation d'un nouveau délégué suppléant au Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout,

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée que suite à la démission de délégué communautaire de M. Claude ALBA, il y a lieu de désigner un nouveau représentant suppléant au Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- désigne en remplacement de M. Claude ALBA, M. Michel COLOMBIER comme délégué suppléant au Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout,
- approuve la désignation des délégués communautaires au Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout comme suit :

Titulaires	Suppléants
- Alain GAYRAUD	- Michel COLOMBIER
- Christophe ALBERT	- Frédéric MOLIERES

Fait et délibéré, les jours, mois et années dessus
Pour copie conforme.
Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 26 novembre 2021.



Le Président
Thierry BARDOU

